



Terrassement, déblais, remblais, nivellement, égouttage,  
pose de citernes, terrasses, chemins d'accès, parkings.

Travaux privés et travaux publics

# Claude DECOUX

Rue des Tumuli, 3

1457 Tourinnes-Saint-Lambert



Tourinnes-Saint-Lambert, le 26 janvier 2012

Monsieur Gastout  
Rue  
1340 Ottignies

Devis : T2012/013  
Tél. : 0474/37.55.33  
E-mail : [claude\\_gastout@hotmail.com](mailto:claude_gastout@hotmail.com)

Monsieur,

Suite à votre demande de devis pour divers travaux de démolition et de terrassement, je vous transmets mes meilleurs prix.

Adresse du chantier : Rue de la Cruchenère à côté du n° 41 à 1457 Walhain-Saint-Paul.

Travaux à effectuer:

- Démolition de bâtiments se trouvant sur la parcelle : deux bâtiments en briques en façade de hauteur moyenne, une petite annexe en briques à la limite droite de propriété, une petite annexe en dalles de bétons à l'arrière des bâtiments en briques et un bâtiment bas en blocs de béton se trouvant à l'arrière.
- Démontage des éternit sur les toits et évacuation dans des containers agréés.
- Démolition des bâtiments y compris les dalles de sol en béton et les semelles de fondations, chargement et évacuation des déchets vers un centre de recyclage.
- Vous trouverez ci-dessous les détails des travaux.

.../...

Website: [www.decoux.be](http://www.decoux.be) – Email: [info@decoux.be](mailto:info@decoux.be) Tél. : 010/68.93.32 – GSM : 0475/89.22.37

BNP : 001-2327376-34 - Crédit Agricole : 103-0111911-41

BNP : IBAN BE68 0012 3273 7634 - BIC : GEBABEBB

Crédit Agricole : IBAN BE88 1030 1119 1141 - BIC : NICABEBB

T.V.A. : BE 0655.372.283 - ENR. : 03.20/1/1 - ENR. TP.: 29.230

Conditions générales en annexe



Terrassement, déblais, remblais, nivellement, égouttage,  
pose de citernes, terrasses, chemins d'accès, parkings.

Travaux privés et travaux publics

# Claude DECOUX

Rue des Tumuli, 3

1457 Tourinnes-Saint-Lambert



Date d'échéance :			Date le 26 janvier 2012			
Client n° C		Votre T.V.A.:BE		Devis n° 2012/013		
Quantité	Unité	Désignation		Prix Unitaire	Taux T.V.A.	Total
1	ff	déplacements machines		250,00 €	21%	250,00 €
103	m²	démontage des toits en eternit et évacuation par container agréés. Quantités présumées.		37,23 €	21%	3.834,69 €
1	ff	container de classe 2 pour bois de charpente		535,00 €	21%	535,00 €
18,25	m³	démolition du bâtiment arrière en blocs de béton, évacuation. Quantité présumée.		49,21 €	21%	898,08 €
5,85	m³	démolition de dalle de sol du bâtiment en blocs évacuation. Quantité présumée.		148,62 €	21%	869,43 €
11,48	m³	démolition du bâtiment en briques parallèle à la route, évacuation. Quantité présumée.		91,68 €	21%	1.052,49 €
2,99	m³	démolition de dalle de sol du bâtiment en briques parallèle à la route, évacuation. Quantité présumée.		148,62 €	21%	444,37 €
34,59	m³	démolition du bâtiment en briques au toit écroulé, évacuation. Quantité présumée		59,15 €	21%	2.046,00 €
4,55	m³	démolition de la dalle de sol du bâtiment en briques au toit écroulé, évacuation. Q.P.		148,62 €	21%	676,22 €
Taux		6%	21%	0% = T.V.A. à acquitter par le cocontractant A.R. n°1. Art. 20.		
Base Taxable		0,00 €	10.606,28 €	0,00 €		10.606,28 €
Montant TVA		0,00 €	2.227,32 €	0,00 €		2.227,32 €
<p>La présente facture est payable au grand comptant. En cas de non-paiement, elle portera intérêt de plein droit au taux de 1,5% par mois. Toute réclamation pour être recevable devra être introduite par lettre recommandée endéans les 8 jours de la réception de la facture. <b>Clause pénale</b> : En cas de non-paiement, le montant de la facture sera majoré de 15% avec un minimum de 125 €, sans qu'il soit besoin de mise en demeure. En cas de contestation, le Tribunal de Nivelles sera seul compétent.</p>						<b>A PAYER</b>

.../...

Website: [www.decoux.be](http://www.decoux.be) – Email: [info@decoux.be](mailto:info@decoux.be) Tél. : 010/68.93.32 – GSM : 0475/89.22.37

BNP : 001-2327376-34 - Crédit Agricole : 103-0111911-41

BNP : IBAN BE68 0012 3273 7634 - BIC : GEBABEBB

Crédit Agricole : IBAN BE88 1030 1119 1141 - BIC : NICABEBB

T.V.A. : BE 0655.372.283 - ENR. : 03.20/1/1 - ENR. TP.: 29.230

Conditions générales en annexe



Terrassement, déblais, remblais, nivellement, égouttage,  
pose de citernes, terrasses, chemins d'accès, parkings.

Travaux privés et travaux publics

# Claude DECOUX

Rue des Tumuli, 3

1457 Tourinnes-Saint-Lambert



Date d'échéance :			<b>Date le 26 janvier 2012</b>		
<b>Client n° C</b>		Votre T.V.A.:BE		<b>Devis n° 2012/013</b>	
Quantité	Unité	Désignation	Prix Unitaire	Taux T.V.A.	Total
3,5	m <sup>3</sup>	démolition petit bâtiment en briques contre la clôture des voisins, évacuation. Quantité présumée.	59,15 €	21%	207,03 €
1	m <sup>3</sup>	démolition de la dalle de sol petit bâtiment en briques contre la clôture des voisins, évacuation. Quantité présumée.	148,62 €	21%	148,62 €
3,5	m <sup>3</sup>	démolition petit bâtiment en dalles de béton à l'arrière du bâtiment en briques, évacuation. Quantité présumée.	72,79 €	21%	254,77 €
1,3	m <sup>3</sup>	démolition de la dalle de sol petit bâtiment en dalles de béton à l'arrière du bâtiment en briques, évacuation. Quantité présumée.	148,62 €	21%	193,21 €
27	m <sup>3</sup>	fondation de l'ensemble des bâtiments. Q.P.	62,41 €	21%	1.685,07 €
40	m <sup>3</sup>	fourniture et nivellement de terre arable pour remise à niveau du terrain	21,38 €	21%	855,20 €
<b>Taux</b>		6%	21%	0% = T.V.A. à acquitter par le cocontractant A.R. n°1. Art. 20.	
<b>Base Taxable</b>		0,00 €	3.343,89 €	0,00 €	13.950,17 €
<b>Montant TVA</b>		0,00 €	702,22 €	0,00 €	2.929,53 €
<p>La présente facture est payable au grand comptant. En cas de non-paiement, elle portera intérêt de plein droit au taux de 1,5% par mois. Toute réclamation pour être recevable devra être introduite par lettre recommandée endéans les 8 jours de la réception de la facture. <b>Clause pénale</b> : En cas de non-paiement, le montant de la facture sera majoré de 15% avec un minimum de 125 €, sans qu'il soit besoin de mise en demeure. En cas de contestation, le Tribunal de Nivelles sera seul compétent.</p>					<b>A PAYER</b>
					<b>16.879,70 €</b>
					<b>680.925 BEF</b>
.../...					

Website: [www.decoux.be](http://www.decoux.be) – Email: [info@decoux.be](mailto:info@decoux.be) Tél. : 010/68.93.32 – GSM : 0475/89.22.37

BNP : 001-2327376-34 - Crédit Agricole : 103-0111911-41

BNP : IBAN BE68 0012 3273 7634 - BIC : GEBABEBB

Crédit Agricole : IBAN BE88 1030 1119 1141 - BIC : NICABEBB

T.V.A. : BE 0655.372.283 - ENR. : 03.20/1/1 - ENR. TP.: 29.230

Conditions générales en annexe



Terrassement, déblais, remblais, nivellement, égouttage,  
pose de citernes, terrasses, chemins d'accès, parkings.

Travaux privés et travaux publics

# Claude DECOUX

Rue des Tumuli, 3

1457 Tourinnes-Saint-Lambert



Devis : T2012/013

Les prix proposés dans ce devis sont calculés en fonction de matériaux exempts de toutes pollutions aux hydrocarbures, chimiques ou de quelques natures que ce soient.

En cas de présence d'une pollution quelle qu'elle soit, les mesures de décontaminations seront calculées, approuvées par le maître de l'ouvrage et portées en compte sur la facture finale.

Entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010, existait l'article 1er quater qui permettait l'application du taux réduit de 6 % pour la démolition et la reconstruction conjointe d'un bâtiment d'habitation. Cette mesure n'est plus d'application en 2012.

Pour tous renseignements complémentaires ou modifications de certains points du devis, n'hésitez pas à me contacter au 0475/89.22.37

En cas d'accord de votre part pour ce devis, un acompte de 30 % sera demandé à la commande, un second acompte de 30 % sera demandé cinq jours avant la date fixée pour le début des travaux.

Espérant que cette offre retiendra votre meilleure attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Claude Decoux

Website: [www.decoux.be](http://www.decoux.be) – Email: [info@decoux.be](mailto:info@decoux.be) Tél. : 010/68.93.32 – GSM : 0475/89.22.37

BNP : 001-2327376-34 - Crédit Agricole : 103-0111911-41

BNP : IBAN BE68 0012 3273 7634 - BIC : GEBABEBB

Crédit Agricole : IBAN BE88 1030 1119 1141 - BIC : NICABEBB

T.V.A. : BE 0655.372.283 - ENR. : 03.20/1/1 - ENR. TP.: 29.230

Conditions générales en annexe